FORMATION QUALIPV BAT : SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE - PARTIE BÂTI

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

RGE

DURÉE :
21 heures (3jours)

EFFECTIF :
4 personnes minimum
12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :
Maîtrise des conditions et de la prévention des risques liés aux travaux en hauteur

INTERVENANT :
Formateur agréé Qualit' EnR

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :
Cours
Projection sur écran par croquis et schémas
Echanges d'expérience

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :
Evaluation théorique (QCM) et pratique

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :
Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :
Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :
Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à L'installation d'un système solaire photovoltaïque raccordée au réseau :

- Réaliser l'installation dans les règles de l'art
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque

PERSONNES CONCERNÉES :
Couvreurs, étancheurs, zingueurs, serruriers métalliers, façadiers, charpentiers, etc

PROGRAMME :
Formation théorique (10h30)

- Connaître le marché
- Identifier le potentiel du rayonnement solaire
- Connaître la technologie, les performances, les caractéristiques des systèmes photovoltaïques
- Identifier les risques pour les biens et les personnes liés aux spécificités d'un système photovoltaïque
- Recenser les opérations à effectuer lors de l'installation d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les différentes solutions d'implantation du système photovoltaïque au bâti

Formation pratique et technologique (10h30)

- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose du module photovoltaïque en intégration toiture

ENR formation

ENR FORMATION
02 RUE DIDEROT 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES
SIRET :918 912 080 000 28
Numéro de déclaration d'activité :11922545092 CENTRE DE FORMATION CERTIFIE QUALIOPI